SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

FLASH- INFOS du 2 décembre 2011

Merci d'afficher la pièce jointe.

1/ Action du 15 décembre : comprendre les tenants et aboutissants
2/ Défendre l'Ecole Publique : s'informer
3/ Formation des enseignants : il faut rouvrir le dossier maintenant
4/ Le SE-UNSA vous donne la parole ! > le blog école et collège de demain
5/ RASED : réseaux DEAD ?
6/ Retraite : bonifications pour les enfants
7/ Billet d'humeur : heureux qui comme (DT) Ulysse …
8/ Lutte contre les politiques d'austérité : action du 13 décembre

1/ Action et grève du 15 décembre : comprendre les tenants et aboutissants

Les 4 pages 1er et 2nd degré pour mieux comprendre c'est ici > http://www.se-unsa.org/spip.php?article4052

La pétition rencontre un franc succès, plus de 47 000 signataires… continuez à la faire tourner !

REIMS :
Rassemblement à 10H maison des syndicats puis marche vers le rectorat et rassemblement devant le Rectorat de 11h30 à 13H30.

Une audience intersyndicale auprès du Recteur est demandée.

2/ Défendre l'Ecole Publique : s'informer

Vous êtes nombreux à nous soutenir dans nos actions de défense de l'école publique : pétition (300 000 engagés), manifestations, témoignages…
L'UNSA vous donne l'occasion de mieux vous informer et débattre avec un spécialiste : Eddy Khaldy.

Mardi 6 décembre à 18H15 « la République contre son école »
maison des syndicats à Reims

>http://www.unsa-education-marne.com/article-unsa-education-conference-debat-88843789.html

Une assistance nombreuse nous encouragera dans nos actions ! Merci

3/ Formation des enseignants : il faut rouvrir le dossier maintenant

Le Conseil d'État a annulé deux articles de l'arrêté du 12 mai 2010 sur le référentiel de compétences à acquérir par les enseignants et personnels d'éducation. Cette annulation porte sur des vices de forme, notamment la non-consultation du CNESER et du Haut-Conseil de l'Éducation (HCE).
La fédération UNSA Éducation considère que le ministère de l'Éducation nationale, en liaison avec celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, doit remettre le dossier de la formation initiale en chantier. Tous les observateurs dressent en effet les mêmes constats sur les conséquences désastreuses d'une réforme catastrophique. Ces questions de forme, que le ministère peut surmonter en reprenant formellement la procédure, ne sauraient occulter le problème de fond l'absence d'une réelle formation au métier fondée sur l'alternance professionnelle.
Pour sa part, la fédération UNSA Éducation est prête à participer à une négociation s'appuyant notamment sur les constats et pistes tracées par le rapport Jolion. L'ajustement de l'organisation de l'année de stage des lauréats-concours est indispensable mais loin d'être suffisant. C'est la question de la formation des enseignants et personnels d'éducation tout au long de leur carrière qui devrait être posée aujourd'hui, en articulant les demandes du ministère employeur (référentiel métier) avec les apports et spécificités des universités et des formateurs de terrain.

4/ <u>Le SE-UNSA vous donne la parole</u> !> le blog école et collège de demain Vidéos, témoignages, préparations d'interviews … faut qu'ça bouge avec le SE-UNSA >

http://ecolededemain.wordpress.com/

- Agir pour nos idées
- Enseigner au quotidien
- Innover sur le terrain
- Réfléchir avec les spécialistes
- Veille et informations

5/ <u>RASED : réseaux DEAD ?</u>

Le SE-Unsa se mobilise à nouveau sur ce dossier. Le 9 novembre dernier, les organisations syndicales, les associations professionnelles et la FCPE se sont réunies à nouveau pour demander une audience au ministre de l'Education nationale afin de rouvrir les discussions sur l'avenir particulièrement inquiétant qui se profile pour le dispositif RASED et des professionnels qui le composent.
Par ailleurs, le 30 novembre, le SE-Unsa est intervenu lors de la première CAPN pour interroger le ministère sur les orientations données aux inspecteurs d'académie concernant les départs en formations spécialisées.
Dans les départements, en amont des opérations de carte scolaire, le SE-Unsa se mobilise pour défendre ces postes. La suite > http://www.se-unsa.org/spip.php?article4056

Merci de nous renvoyer l'enquête RASED transmise dans un mail séparément.

6/ <u>Retraite : bonifications pour les enfants</u>
Des modifications qui peuvent permettre de prendre en compte les enfants nés avant l'entrée dans la fonction publique > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article550

7/ <u>Billet d'humeur de Philippe Garet : heureux qui comme (DT) Ulysse …</u>
Du vécu pour ceux qui se débattent avec l'interface de remboursement des frais de déplacement ! > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article551

8/ <u>Lutte contre les politiques d'austérité : action du 13 décembre</u>
Le Se-UNSA n'appelle pas à un jour de grève. Néanmoins les collègues dont l'emploi du temps ou la disponibilité le permettent peuvent venir rejoindre l' action solidaire intersyndicale. Rassemblement à 11 H maison des syndicats à Reims.
Lire le communiqué de Luc Bérille, secrétaire de l'UNSA :
http://www.unsa.org/?Chomage-refuser-la-fatalite.html

site interprofessionnel > www.unsa.org

Enseignants de l'Unsa
Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS | Agrégés | ASH | Certifiés | COP | CPE | EPS | Formateurs | PE | PEGC | PLP | Profs contractuels

<u>Vos contacts au Se-UNSA</u> : 1er degré :
Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19**
Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61**
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64**

<u>2nd degré :</u>
Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / Lycées Collèges
Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** / Enseignement PRO

J'adhère > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6 Contactez-nous.

L'adhésion se fait pour l'année scolaire. Il est encore temps bien sûr !

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».